



Déclaration d'ouverture de chantier

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

 Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.
 Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

	Vous devez utiliser ce formulaire pour :		Cadre réservé à la mairie du lieu du projet	
	déclarer que vous avez commencé le ou aménagements autorisés.	es travaux	La présente déclaration a été reçue à la mairie	
			Cachet de la mairie et signature du receveur	
1	Désignation du permis			
	Permis de construire	N°		
	☐ Permis d'aménager	N°	<u> </u>	
2	Identité du déclarant			
	(i) Le déclarant est le titulaire de l'autorisation.			
2.1	Vous êtes un particulier	☐ Madame ☐ M	lonsieur	
	Nom		Prénom	
2.2	Vous êtes une personne morale			
	Dénomination		Raison sociale	
	N° SIRET		Type de société (SA, SCI)	
	Représentant de la personne morale : Madame Monsieur			
	Nom		Prénom	

i Ne remplir qu'en cas de changement des coordonnées du titulaire de l'autorisation. Vous pouvez é remplir la fiche complémentaire en cas de changement des coordonnées du (ou des) co-titulaire(s) de					
Adresse : Numéro : Voie :					
			Si le demandeur habite à l'étranger :		
			Pays : Division territoriale :		
			Adresse électronique :	@	
	muniquée les réponses de l'administration et notamment procédé électronique équivalent les documents habituellement tion.				
Ouverture de chantier					
Je déclare le chantier ouvert depuis le ://					
□ Pour la totalité des travaux	☐ Pour une tranche des travaux Veuillez préciser quels sont les aménagements ou constructions commencés :				
ırface créée (en m²) :					
ombre de logements commencés : dont individuels : dont collectifs : épartition du nombre de logements commencés par type de financement					
ogement Locatif Social : Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) :					
Prêt à taux zéro :	Autres financements :				
Je certifie exactes les informations ci-dessus	Signature du (ou des) déclarant(s)				
À					
Fait le/					
Dans le cadre d'une saisine par voie pap	ier				
Votre déclaration établie en trois exemplaires dev	ra être déposée à la mairie du lieu du projet.				
① Outre qu'il comporte des risques liés à un accident non déclaré est passible des sanctions prévues par le l'ouverture du chantier, le bénéficiaire doit être en pos	t ou une malfaçon toujours possible, le recours à un travailleur es articles L. 8224-1 à 8224-6 du code du travail. Au moment o session de la preuve qu'il a souscrit une assurance dommage e sauf s'il construit pour lui-même ou sa proche famille.				
à réaliser, le propriétaire doit adresser une déclaratio etc.) au centre des impôts ou au centre des impôts fo	es locaux sont utilisables, même s'il reste encore des travaux on par local (maison individuelle, appartement, local commer onciers (consulter ces services). Ces obligations déclaratives aration préalable ont pour objet la création de surfaces				

Coordonnées du déclarant

des exonérations temporaires de taxe foncière de 2, 10, 15 ou 20 ans (dispositions de l'article 1406 du code général

nouvelles ou le changement de destination de surfaces existantes. Le défaut de déclaration entraîne la perte

des impôts).

Traitements des données à caractère personnel

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

1 Traitement des données à des fins d'instruction de la demande d'autorisation

Le responsable de traitement est la commune de dépôt de votre dossier. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Pour toute information, question ou exercice de vos droits portant sur la collecte et le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez prendre contact avec la mairie du lieu de dépôt de votre dossier.

2 Traitements à des fins de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques basées sur la construction neuve et de statistiques

Vos données à caractère personnel sont traitées automatiquement par le Service des données et études statistiques (SDES), service statistique ministériel de l'énergie, du logement, du transport et de l'environnement rattaché au Ministère en charge de l'urbanisme, à des fins de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques basées sur la construction neuve et de statistiques sur le fondement des articles R. 423-75 à R. 423-79 du code de l'urbanisme.

Pour toute information complémentaire, vous devez vous reporter à l'arrêté du 16 mars 2021 relatif au traitement automatisé des données d'urbanisme énumérées à l'article R. 423-76 du code de l'urbanisme dénommé « SITADEL » au ministère en charge de l'urbanisme, présent sur le site Légifrance à l'adresse suivante*

Vous pouvez exercer vos droits auprès du délégué à la protection des données (DPD) du MTE et du MCTRCT :

- · à l'adresse suivante :
 - rgpd.bacs.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr ou dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr
- ou par courrier (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) à l'adresse suivante :

Ministère en charge de l'urbanisme

À l'attention du Délégué à la protection des données SG/DAJ/AJAG1-2 La Grande Arche paroi sud 92055 La Défense cedex

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), par courrier :

À l'attention du délégué à la protection des données 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07

^{*} https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043279929